

# Année 2025/2026

## Écoles maternelles et élémentaires de Cognac

# Inscriptions SCOLAIRES

**Du lundi 3 mars au  
vendredi 28 mars 2025**

Inscription en ligne sur  
**[www.ville-cognac.fr](http://www.ville-cognac.fr)**

Retour du dossier complet à [education@ville-cognac.fr](mailto:education@ville-cognac.fr)  
ou à déposer sous enveloppe cachetée au Pôle Éducation/Jeunesse  
(boîte aux lettres à l'entrée du service)

### **Pôle Éducation Jeunesse**

Couvent des Récollets (1<sup>er</sup> étage), 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac  
05 45 36 55 41 ou par courrier : Mairie de Cognac,  
service Pôle Education-Jeunesse - CS 20217 16111 COGNAC Cedex



VILLE DE  
**COGNAC**

# Inscriptions SCOLAIRES

pour l'année 2025/2026  
Écoles maternelles et élémentaires  
de Cognac

**Votre enfant sera scolarisé dans une école publique de Cognac à la rentrée prochaine, que devez-vous faire pour planifier sa première rentrée ou le changer d'école ?**

Les inscriptions s'effectueront de préférence en ligne **du lundi 3 mars jusqu'au vendredi 28 mars 2025**.

Une fois votre dossier complété, vous devrez l'envoyer, par mail à [education@ville-cognac.fr](mailto:education@ville-cognac.fr) ou par courrier : Mairie de Cognac, service Pôle Education-Jeunesse - CS 20217 - 16111 COGNAC Cedex.

Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer vos démarches en ligne, merci de prendre rendez-vous au 05 45 36 55 41.

## **Vous êtes concerné(e) par la démarche :**

- Si votre enfant entre en maternelle (inscription obligatoire dès 3 ans) ;
- Si votre enfant entre en cours préparatoire (CP) ;
- Si votre enfant change d'école.

## **CAS PARTICULIERS**

► Sachez qu'il est possible d'inscrire en maternelle (Très Petite Section), dans la limite de 20 places et du règlement en vigueur, les enfants de moins de 3 ans (nés avant le 31 décembre 2023). Deux classes labellisées sont ouvertes dans les écoles Jean MACÉ et Rosa BONHEUR 4 Pans.

► Toute demande d'inscription en TPS en dehors des classes labellisées (enfant propre et âgé de 2 ans révolus au 30 juin 2025) sera sur liste d'attente et étudiée par la commission des inscriptions scolaires.

► Si votre enfant entre au CP dans le groupe scolaire où il était inscrit en maternelle (Jules MICHELET, Rosa BONHEUR ou Simone VEIL), vous n'avez aucune démarche à faire, son inscription est automatique.

► Si vous résidez hors Cognac, une demande de dérogation de la carte scolaire est à demander au préalable (document disponible auprès du pôle Education).

## **Documents obligatoires à joindre à votre dossier d'inscription**

- Copie intégrale du livret de famille ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Certificat de radiation si votre enfant vient d'un autre établissement scolaire ;
- Attestation récente du quotient familial CAF ou MSA ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les temps périscolaires (2025/2026)
- Si votre enfant bénéficie d'un parcours de reconnaissance ou de l'allocation AEEH : une copie de l'attestation de reconnaissance MDPH ou attestation du médecin.

**Pôle Éducation Jeunesse** - 53 rue d'Angoulême, Couvent des Récollets, 1<sup>er</sup> étage  
Fermé le mardi matin et le mercredi après-midi/ 05 45 36 55 41